

Québec annonce une hausse de 7 % du salaire minimum

Insuffisant pour rattraper l'inflation réelle, soulignent les partis d'opposition

Le Journal de Québec · 19 janv. 2023 · 27 · GABRIEL CÔTÉ

Le salaire minimum augmentera d'un dollar le 1er mai prochain pour passer à 15,25 \$ de l'heure, une hausse « responsable » selon le ministre Jean Boulet, mais inadéquate aux yeux de plusieurs groupes.



Cette augmentation de 7,02 %, la plus importante depuis 1995, est un « geste responsable et équilibré », qui devrait à la fois améliorer le pouvoir d'achat des personnes à faible revenu et respecter la capacité de payer des petites entreprises, a fait valoir le ministre du Travail lors d'un point de presse à l'assemblée nationale hier.

« Il faut que notre salaire minimum soit respectueux et compatible avec notre situation économique », a expliqué le ministre du Travail Jean Boulet, en ajoutant que cette hausse permettra au gouvernement de maintenir sa cible d'un ratio de 50 % entre le taux général du salaire minimum et le salaire moyen.

De leur côté, les salariés rémunérés avec pourboire verront leur salaire augmenter de 0,80 \$ pour atteindre 12,20 \$ de l'heure.

Quant aux salariés affectés exclusivement à la cueillette de framboises ou de fraises, le salaire minimum serait respectivement de 4,53 \$ (+0,30 \$) et de 1,21 \$ (+0,08 \$) du kilogramme.

« DÉCONNECTÉ DE LA RÉALITÉ »

Même s'il s'agit de la plus forte augmentation du salaire minimum depuis 1995, plusieurs groupes la jugent insuffisante. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté accuse le gouvernement d'être « déconnecté de la réalité », et voit dans cette hausse une « forme de mépris de la réalité des travailleurs. »

« C'est en 2016 que nous demandions 15 \$ l'heure. Comment est-ce possible de croire que 6 ans plus tard, c'est suffisant pour vivre dignement », s'est offusqué de son côté le président de la Centrale des syndicats démocratiques, Luc Vachon.

Les partis d'opposition ont décrié la mesure, en raison du contexte inflationniste qui aurait selon eux justifié une hausse plus importante.

« C'est un pas vers l'avant, mais ce n'est pas suffisant pour rattraper l'inflation que le Québec connaît actuellement », a déclaré la députée libérale Madwa-nika Cadet.

« C'est 18 \$ de l'heure minimum qu'il faut pour vivre dignement au Québec », a affirmé le député solidaire Alexandre Leduc.

« C'est un geste qui va dans la bonne direction, a réagi le député péquiste Pascal Bérubé. Toutefois, il faut s'attaquer plus concrètement aux inégalités de revenus, car l'inflation appauvrit grandement les Québécois. »

« Ça ne sera jamais parfait, a rétorqué Jean Boulet. Mais il faut [augmenter le salaire minimum] de façon progressive pour éviter d'engendrer des conséquences qui pourraient être négatives. »

Selon Jean Boulet, une augmentation plus élevée aurait pu forcer des petites entreprises, déjà affectées par l'augmentation des taux d'intérêt, à mettre à pied des employés.

Or, Québec prétend au contraire qu'un salaire minimum de 15,25 \$ de l'heure va encourager la participation au marché de l'emploi, dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre.